

DESCRIPTION

Le but de cette formation est d'acquérir les compétences techniques et économiques des Travaux Publics (génie-civil, travaux routiers, canalisations).

Elle permet d'intégrer un poste d'encadrement au sein d'une entreprise de Travaux Publics ou d'une collectivité territoriale.

Le titulaire de ce BTS assure l'interface entre le chantier, les clients, les fournisseurs et la hiérarchie de l'entreprise.

Il est capable de remplir les fonctions suivantes :

Etudes :

- Réalisation des études techniques et économiques d'un futur chantier,

Préparation du chantier :

- Optimisation des conditions techniques et économiques du chantier,
- Commande des matériaux et matériels,
- Choix des équipes,
- Elaboration du budget prévisionnel du chantier,
- Démarches administratives,

Réalisation et suivi des travaux :

- Animation des équipes, conduite et contrôle des travaux,
- Respect du cahier des charges, du délai, des coûts,
- Relations commerciales avec le client,



SPECIFICITES DE LA FORMATION

- Formation dispensée dans le cadre d'un contrat de travail de type "apprentissage"
- 21 semaines/an de présence au lycée
- Pédagogie adaptée afin d'utiliser l'expérience acquise en milieu professionnel
- Utilisation de logiciels 3D "BIM"

DOMAINES D'INTERVENTION

Le technicien supérieur en Travaux Publics pourra être amené à travailler dans les domaines suivants :

- VRD (voiries et réseaux divers) : construction ou entretien de routes et autoroutes, viabilisation de lotissements, pose de canalisations et réseaux...
- Génie civil : construction de ponts, écluses, stations d'épuration, tunnels...
- Travaux ferroviaires : construction ou entretien de voies de chemin de fer.

ADMISSION

Diplômes recommandés :

- BAC PRO Travaux Publics
- BAC PRO Technicien du bâtiment organisation et réalisation de gros-œuvre
- BAC STI2D

Candidature à effectuer sur le site
<https://www.parcoursup.fr/>

ET ENSUITE

Le titulaire du BTS TP peut devenir chef d'équipe, chef de chantier, ou conducteur de travaux sur des chantiers de Travaux Publics (travaux de construction ou d'entretien d'utilité générale réalisés pour le compte de l'Etat ou des collectivités locales).

Il peut également intervenir comme technicien en bureau d'études en conception, et en suivi de travaux en maîtrise d'ouvrage ou en maîtrise d'œuvre.

Il peut poursuivre ses études vers :

- une licence professionnelle spécialisée dans le domaine du Génie Civil ou des Travaux Publics (Bureau d'études, BIM manager, gestion de chantier, aménagements paysagers, ...)

- un diplôme d'ingénieur dans le domaine des Travaux Publics (Ingénieur travaux ou ingénieur d'études, école de type CESI...).



DISCIPLINES (21 semaines/an de présence au lycée)

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL (12h/semaine)

Mathématiques (4h/semaine)

Français (4h/semaine)

Sciences Physiques (2h/semaine)

Langue vivante : anglais (2h/semaine)

Accompagnement personnalisé (2h/semaine)

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL (22h/semaine)

L'étude de dossiers de **projets concrets, issus du domaine des travaux publics** (projets de construction de réseaux de canalisations, routes, ponts, viabilisation de lotissements,...), **l'exploitation des activités réalisées en entreprise**, et des apports de connaissances technologiques permettent d'acquérir les compétences professionnelles nécessaires au futur titulaire du BTS Travaux Publics.